



Association du Lac Long Pond

associationlaclong@hotmail.com

<http://laclongpond.org>

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
TENUE À L'HÔTEL DE VILLE DE BOLTON-EST LE 26 MAI 2018
À 10H

ORDRE DU JOUR

PRÉSENTATION AUX MEMBRES AVANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Présentation par de monsieur Alexandre Thériault , bachelier en biologie et finissant en maîtrise à l'université de Sherbrooke. Son sujet de maîtrise est le myriophylle à épi.

Alexandre fait une présentation sur les enjeux du myriophylle à épi - une espèce aquatique exotique envahissante générant des impacts importants sur les lacs du Québec. Il nous a aussi fait des recommandations sur les actions à poser pour préserver notre lac. La présentation Powerpoint se trouve sur le site internet et en annexe au présent procès-verbal.

Les participants sont très intéressés et proposent plusieurs solutions :

- Affiches sur les chemins
- Mettre le vidéo de la municipalité sur le site internet et le circuler
- Voir à limiter l'accès via le chemin du Lac Nick
- Mettre en place une patrouille
- Limiter l'accès au lac par des embarcations exotiques
- Station de lavage

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Points à l'ordre du jour :

- 1- Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
- 2- Mot de la présidente
Adoption du procès-verbal de la dernière AGA (14 mai 2017)
Rapport des activités 2017 et projets 2018
- 3- États financiers et budget
- 4- Élections
- 5- Varia
- 6- Clôture de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée à 11h15

Constatation du quorum

Sont présents 42 membres de l'Association incluant les membres du conseil

2. Mot de la présidente

a. Adoption du procès-verbal de la dernière AGA (5 juin 2017)

PROPOSÉ PAR Hélène Thivierge
APPUYÉ PAR Sylvie Bouvette

ET UNANIMENT RÉSOLU
qu'il y ait adoption du procès-verbal de l'AGA du 5 juin 2017.

b. Rapport des activités 2017

Madame Agnès Renoux, présidente de l'Association du Lac Long Pond, résume les activités de l'année 2017 :

Suivi de l'AGA de l'année dernière

Une résolution a été adoptée l'année dernière pour envoyer une lettre à la ville sous la signature de la présidente A. Renoux proposant qu'à la demande expresse des membres de l'association à l'AGA 2017, le CCU de Bolton-Est n'agisse pas sans consultation du CCE dans les cas qui touchent à l'environnement du lac Long Pond et de son bassin versant, ce qui fut fait. Le CA a aussi décidé de faire parvenir une copie de la demande aux associations du lac Trouzers, du lac Nick ainsi que de celle du bassin de la Serpentine.

Sondage auprès des membres

Danielle Carle mentionne que dans le sondage de l'année dernière, le sujet numéro 1 pour les présentations était la prolifération des algues, suivi par les mesures de protection, d'où la présentation d'aujourd'hui.

Les résultats du sondage seront mis sur le site internet

Érosion des sols :

- Tel que prévu, la brochure de RAPPEL 'Lutte à l'érosion' a été distribuée à tous les résidents du lac, afin de les doter d'un guide pratique pour l'aménagement des chemins et sentiers;
- L'offre d'aide financière aux membres de l'Association pour des travaux de lutte à l'érosion sur des terrains ou chemins privés a été poursuivie ;

Programme de suivi de la qualité de l'eau :

Comme les années antérieures, l'Association a participé au programme du RSVL (Réseau de surveillance volontaire des lacs) en effectuant des prélèvements de l'eau du lac en vue d'analyse.

Le premier prélèvement n'a pas pu être échantillonné à cause d'un problème avec les laboratoires, le premier n'était pas disponible et le deuxième a donné des résultats totalement aberrants.

Contrairement à l'année dernière, les résultats pour les prélèvements de l'année 2017 sont moins positifs. Lorsqu'on les compare avec les années passées, les concentrations de phosphore et autres augmentent et la transparence diminue.

Notre lac est classé dans la catégorie oligomésotrophe qui a des caractéristiques de lac mésotrophe.

Les données de cette année montrent une fluctuation, il faut donc demeurer vigilants.

Revégétalisation des rives :

La présidente rappelle l'importance de protéger nos rives et de continuer de revégétaliser les rives.

Monsieur Jacques Belhumeur du CA rappelle que l'Association du Lac Long Pond est disponible pour commander les arbustes pour les riverains au printemps.

c. Projets 2018

Madame Agnès Renoux, présidente de l'Association présente les projets ciblés pour 2018

Suivi de la qualité de l'eau :

- poursuivre le programme d'analyse avec RSVL ou avec un autre laboratoire ;
- une quinzaine de mesures bactériologiques sont prévues, les dernières remontant à 2011 ;

Revégétalisation des rives :

- nous allons poursuivre le projet de revégétalisation, nous sommes à la recherche de propriétaires volontaires
- continuer de procéder à l'achat et à la distribution des plants recommandés;

Sensibilisation contre le myriophylle à épi

- L'association, sur la recommandation de la municipalité, a commandé 6 affiches à disposer sur les chemins menant au lac pour aviser les utilisateurs de laver leurs embarcations

À surveiller en 2018 :

- Le myriophylle à épi
- Les cyanobactéries
- La réglementation municipale
- Elle rappelle que l'association est disponible pour financer des travaux de lutte à l'érosion sur des chemins privés

3. États financiers et budget

Le trésorier, Francis Turcotte, fait la lecture des états financiers de l'association pour l'année 2016 et fait une brève présentation du budget 2017.

77 personnes sont membres de l'Association soit environ un tiers des riverains et personnes ayant accès au lac. C'est notre meilleure année

En 2017, les recettes provenant des cotisations des membres, des contributions additionnelles et de la subvention de la municipalité ont totalisé 4 958,10\$.

Les dépenses pour la participation à RAPPEL, ainsi que les frais d'administration et bancaires ont totalisé 3 410,00\$.

L'excédent pour 2017 a été de 1 548,10\$ À ce jour, l'excédent cumulé est de 15 4477,46\$

Pour l'année 2018, l'association vise à atteindre comme revenu de cotisations 2 275,00\$ avec 65 membres à 35\$ de cotisation et à obtenir de la municipalité une subvention de 2 535\$ pour des recettes totales de 4810\$.

Discussion concernant l'état financier

Un membre propose d'approcher la caisse populaire pour abolir les frais bancaires étant donné que l'objectif est de protéger l'environnement.

Il y a une discussion sur l'opportunité d'avoir augmenté la cotisation de 5\$ étant donné que nous avons un surplus de 15 000\$. Étant donné que nous avons des surplus grâce aux subventions de la municipalité et à la lumière des interventions que nous aurons peut-être à faire pour des événements tel les cyanobactéries et le myriophylle à épi, il a été jugé préférable de maintenir le montant actuel afin de pouvoir intervenir si requis.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Marjorie Léon
APPUYÉ PAR monsieur Pierre Mayrand

ET UNANIMENT RÉSOLU
QUE les états financiers 2107 et le budget 2017 soit adopté

4. Élections

Les membres actuels :

- Jacques Belhumeur
- Danielle Carle)
- Mary-Ann Cleary
- Christine Duchaine
- Jean Gaudreault
- Agnès Renoux
- Francis Turcotte
- René Vaillant
- Edith Brodeur
- Catherine Sévigny

La présidente informe que Danielle Carle se retire du conseil d'administration et libère son poste de secrétaire. Quant à Agnes Renoux, elle informe qu'elle reste sur le conseil d'administration mais qu'elle va céder son poste de présidente.

Les autres membres du CA acceptent de demeurer en poste.

La présidente sollicite des candidatures pour se joindre au CA,

Monsieur Pierre Mayrand et monsieur Pierre Chaperon se proposent pour joindre le conseil d'administration. Il n'y a pas d'opposition. Les deux candidatures sont acceptées.

- Pierre Mayrand
- Pierre Chaperon

5. Varia

- a) Sylvie Bouvette : suggère de faire des démarches pour informer les propriétaires de résidences autour du lac qui loue leur chalet du danger du myriophylle à épi.
Discussion sur la difficulté de faire des démarches. Plusieurs personnes suggèrent des manières de faire pour sensibiliser les gens. Alexandre nous informe de l'expérience vécue de certains lacs dans les Laurentides.

- b) Code de vie : une discussion s'engage sur l'opportunité d'adopter un code de vie afin d'inciter les résidents et usagers du lac à adopter des bonnes pratiques visant à favoriser le vivre ensemble et à préserver la qualité du lac et de l'environnement avoisinant.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Marjorie Léon
APPUYÉ PAR madame Marjorie Léon
ET UNANIMENT RÉSOLU
QU'un sous-comité soit créé pour rédiger un code de vie

Se proposent pour participer au comité :

Élaine Thivierge

Daniel Thériault

Marjorie Léon

Christine Duchaine

- c) Adrien Pilon pose des questions sur l'autorisation pour installer une borne sèche. Fabienne Détruche de la municipalité explique qu'ils ont dû déplacer la borne au bout de chemin Fontaine pour éviter de faire une recherche sur les sédiments. L'accord de principe du MDDELCC a été confirmé et ils sont en attente de l'autorisation du ministère de la Faune

Questions à Fabienne Detruche sur l'étendue de l'infestation du lac Nick. Il semble que ce soit une erreur du MDDELCC et que le lac Nick ne serait pas infesté.

Une discussion s'engage sur la vérification de la présence de myriophylle, ce qui sera fait par notre comité de vigilance.

6. Clôture de l'assemblée

La présidente prononce la levée de l'assemblée à 12h13